



# INFORMATIONS RECONFINEMENT

au 02 novembre 2020

**Masques et attestations** : Il reste des masques fournis par le département, n'hésitez pas venir les chercher en mairie aux horaires d'ouverture, ainsi que les attestations nécessaires à tous déplacements :

**Lundi 9h à 10h30**

**Mardi 9h30 à 11h30**

**Jeudi 15h à 18h**

**Vendredi 9h30 à 11h30**

**Samedi 9h30 à 11h**

Pendant cette période difficile si vous avez connaissance de personnes en difficultés ou isolées, n'hésitez pas à contacter l'équipe municipale même en dehors de ces horaires.

**L'accès à la déchetterie de Gratot** est maintenu selon les horaires d'hiver habituels (lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h), l'accès y sera limité à 6 personnes par filtrage de l'entrée, le port du masque y reste obligatoire.

Pour vous y rendre pensez à vous munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case 7 (Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public).

**Le ramassage des ordures ménagères** est maintenu le jeudi matin. Il est rappelé que les sacs et les poubelles sont à sortir le mercredi soir ou jeudi matin.

**Fermeture de la salle polyvalente jusqu'à nouvel ordre**

## **Aides aux entreprises**

Le service développement économique est à la disposition de tous les acteurs économiques du territoire par téléphone au 07 84 95 63 27 et/ou par mail à [deveco@communaute-coutances.fr](mailto:deveco@communaute-coutances.fr). Retrouvez toutes les informations utiles pour les entreprises sur le site internet de Coutances mer et bocage, rubrique "Aides aux entreprises".

**PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES**

L'équipe municipale